

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

NOVEMBRE 2007

RENCONTRE ANNUELLE DES BÉNÉVOLES ET DES ENTREPRENEURS

Pour la 18^e année, le Conseil offrira un 5 à 7 pour les bénévoles et les entrepreneurs de la Municipalité. Cette rencontre se tiendra à l'hôtel de ville le 30 novembre prochain. À cette occasion, on soulignera le travail exceptionnel de deux citoyens de notre municipalité.

PARTICIPATION À PLUSIEURS CAMPAGNES DE FINANCEMENT D'ORGANISMES OEUVRANT SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Depuis plusieurs années, le Conseil municipal donne à divers organismes voués à supporter les plus démunis de notre société. Des organismes comme l'Étincelle d'Amherst et l'Ombre-Elle ont encore reçu le support du Conseil municipal.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE POUR LE DÉPÔT DU BUDGET 2008

L'assemblée portant sur le dépôt du budget 2008 se tiendra le 17 décembre prochain à 19h00. Bien que toutes les analyses ne soient pas terminées, une composante doit retenir l'attention du Conseil : l'ajustement du taux de

taxation pour tenir compte de la deuxième tranche de l'évaluation municipale réalisée en 2007.

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GARAGE MUNICIPAL SUR LA ROUTE 323 SUD

Le Conseil a approuvé la construction d'un nouveau garage municipal à la sortie du village de St-Rémi vers le Lac-des-Plages. Ce garage nécessitera un emprunt de trois cent cinquante milles dollars pour sa construction de type « bâtiment pré-fabriquée sur plancher de béton ». Cette formule est la plus économique sur le marché.

Quant aux deux autres bâtiments existant à St-Rémi et à Vendée, des rénovations et des réaménagements seront nécessaires en 2008 pour répondre aux besoins et se conformer aux normes de salubrité et d'occupation d'un bâtiment public.

CROISSANCE IMPORTANTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DANS LA MUNICIPALITÉ DEPUIS QUELQUES ANNÉES

Depuis quelques années, on observe une nette croissance des permis de construction dans notre municipalité. En 2005, l'inspecteur municipal M. Guylain Charlebois a émis 136 permis; en 2006

153 et jusqu'à présent en 2007, nous en sommes rendus à 157. De même, la charge de travail augmente au niveau de la surveillance des travaux, de l'aménagement et de l'urbanisme. En l'an 2000 le nombre de permis émis n'était que de 89.

RÉFECTION DU CHEMIN DU LAC-CAMERON

Le Conseil attend toujours l'approbation du Ministère des Transports pour avoir accès au programme fédéral de la taxe d'accises. La demande de la Municipalité date de juin 2006 mais le Ministère de l'Environnement nous a demandé plusieurs études sur le réseau d'aqueduc avant d'autoriser le transfert au Ministère des Transports. Les travaux débuteront dès que l'approbation du Ministre sera connue.

PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ AUX ANALYSES DE LA QUALITÉ DE L'EAU CONJOINTEMENT AVEC LES ASSOCIATIONS DU LAC DE LA SUCRERIE ET DU LAC CAMERON

Les résultats sont maintenant connus sur la qualité des rives du Lac de la Sucrierie grâce à une étude sur « La Caractérisation des Rives » qui permet de connaître la qualité des aménagements de la bande riveraine. De même, il y a eu le dépôt des analyses du Bassin Versant du Lac Cameron et du Lac de la Mine. Pour ce dernier, d'autres précisions seront nécessaires pour cibler la problématique des algues bleues.

PROJET PILOTE SUR LES CHEMINS BOILEAU, LAC-DE-LA-SUCRERIE, LAC-CAMERON ET DES ÉRABLES

Le Conseil avait prévu un projet pilote dans le budget 2007 en vue de trouver le meilleur revêtement sur les chemins gravelés. Ces chemins réalisés dans les années 60-70, n'avaient pas été prévus pour un achalandage aussi élevé. Suite à des consultations menées auprès de spécialistes et de d'autres municipalités, le service des travaux publics a opté pour un revêtement de pierre concassée. Si le projet s'avère concluant, on procèdera à un épandage graduel sur d'autres tronçons en tenant compte des disponibilités budgétaires.

Bernard Lapointe
Maire

RAPPEL IMPORTANT SUR LA COLLECTE DES ORDURES

Il est essentiel de placer les roues du bac du côté de la route et de voir à le déneiger, **sinon vos ordures ne pourront être ramassées**. Après la collecte, ranger vos bacs à un endroit sécuritaire. Attention au déneigement des chemins!

DINER SPAGHETTI LE 2 DÉCEMBRE 2007 AU PROFIT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LE CARREFOUR

Vous êtes invités à un diner spaghetti, dimanche le 2 décembre 2007 de 11h30 à 14h00 à la salle municipale de Brébeuf (face à l'église)
Prix d'entrée : Adulte : 10.00\$
Enfant 5 à 12 ans : 5.00\$
Enfant moins de 5 ans : 3.00\$

